

## Triste fin de Jean d'Armagnac, gouverneur et coseigneur d'Allègre.

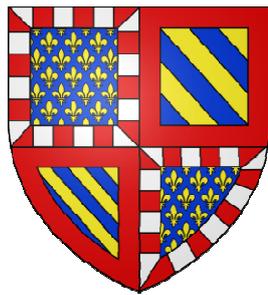
La maison d'Armagnac, d'origine Gasconne, Gersoise, est l'une des toutes premières du royaume au moment des Guerres de Cent-Ans. Elle est issue des anciens ducs de Gascogne. Elle possède le Charolais, la Marche, le duché de Nemours, le comté de Castres, le Pardiac (partie du comté d'Astarac), le Carladez (Carlat). Elle aura des alliances dans les grandes maisons étrangères. A la différence des Bourguignons alliés des Anglais, les Armagnac, pourtant Gascons, ne se sont jamais alliés aux Anglais. Ces deux grandes maisons mèneront donc une célèbre *Guerre Privée* l'une contre l'autre.

Les seigneurs d'Armagnac se voient privés d'une grande partie de leurs places fortes du quart Sud-Ouest dont Jean duc de Berry s'est vu apanagé.

Ce frère du dauphin Charles, futur Charles V, fera bénéficier « sa belle famille » de places demeurées libres. Ainsi Jean III puis son frère cadet Bernard, percevront-ils des revenus.

Le château et la ville d'Allègre seront de ces places.

D'autant que la succession d'Armand IV, dernier baron de la première famille des d'Alegre, mort en 1361, s'étire en longueur au point que Jean de Berry s'en titre baron de 1365 à 1385.



Bourgogne



Armagnac

**Jean III d'Armagnac** (vers 1359 - 25 juillet 1391). Comte d'Armagnac, de Fézensac et de Rodez, vicomte de Carlat, il est fils de Jean II le bossu et de Jeanne de Périgord, frère aîné de Bernard ci-après, et de Béatrix, épouse de Charles Visconti seigneur de Parme.

Jean III est gouverneur ou administrateur du château d'Allègre après que Jean de Berry l'eut repris à Bertrand de Saint Nectaire en 1365. Il a reçu temporairement la garde du château d'Allègre pour le compte du duc de Berry qui est son beau-père.

**Il meurt en 1391 dans les conditions qui vous sont racontées plus bas.**

**Bernard VII comte d'Armagnac.** Jean III d'Armagnac meurt en 1391, ne laissant que des filles. Bernard, frère cadet de Jean III va se trouver détenteur de droits sur la seigneurie d'Allègre avec Ythier Raybe seigneur de St Marcel en Forez et avec Bérenger de Chirac.

Il a reçu ces droits sur Allègre, peut être par succession de son frère aîné Jean III, ou par son alliance en 1393 avec Bonne de Berry, veuve d'Amé VII comte de Savoie, elle même fille de Jean de Berry et de Jeanne d'Armagnac, sa première épouse.

Bernard vend ses droits à Morinot de Tourzel en 1393.

BMA p 26. NDBMA, p.42 et note 3 p. 42/43.

Note 3, p.42 de NDBMA.

### Génération suivantes :

**Louis**, comte d'Armagnac, duc de Nemours, vice roi de Naples

« Faction des Armagnac » qui se constitue à la suite de l'assassinat du duc Louis d'Orléans (1407). Son chef était Bernard VII d'Armagnac, beau Frère du jeune Charles d'Orléans fils du duc Louis d'Orléans. Elle déchira la France sous Charles VII jusqu'au traité d'Arras en 1435.

**Jacques** d'Armagnac duc de Nemours, (1437-1477), gouverneur de Paris, fit de nombreuses rebellions contre le pouvoir central de Louis XI. Pris dans son fief de Carlat, dans le Cantal, dont le très puissant château fut démantelé en 1605, il fut décapité à Paris. Carlat fut convoité par Morinot de Tourzel.

**Gaston de Foix-Béarn**, duc de Nemours, (1489-1512) appartenait à la maison d'Armagnac. Compagnon d'armes d'Yves II en Italie, comme lui il perdit la vie à la fin de la bataille de Ravenne en 1512. Par Marie d'Orléans, sa mère, il était neveu de Louis XII.

**Jeanne d'Albret** sera, bien plus tard, descendante de la maison d'Armagnac.

**Georges Paul résume la situation** en quelques mots : «Jean III comte d'Armagnac, de Fézensac et de Rodez, fils de Jean II et de Jeanne de Périgord, par conséquent neveu de Jeanne d'Armagnac, première épouse du duc de Berry. Il se distingua en Auvergne par d'importants services contre les Anglais, contribua puissamment à en purger cette province et conduisit ensuite « les routiers » en Italie où il mourut de ses blessures après une bataille perdue aux portes d'Alexandrie, le 25 juillet 1391. Il avait épousé Marguerite comtesse de Comminges, fille aînée et héritière de Pierre Raimond II, comte de Comminges, et dont il n'eut que deux filles mariées dans les maisons de Lesparre et de Narbonne. Bernard VII d'Armagnac, son frère, continua la descendance et devint le gendre du duc de Berry. (Note 4, NDBMA p. 41)



Sceau de Bernard VII

**Froissart raconte...** (Batailles et Brigandages. XXII) :

Passim.

**1389. Une trêve de trois ans** avait été signée entre les rois de France et d'Angleterre. Dans le royaume, ainsi qu'en terres anglaises, plus personne ne voulait de la présence des *Grandes Compagnies*, globalement appelées « *Routes* », « *Routiers* », « *Tard Venus* », aussi « *Anglais* » ou « *Bretons* », qui pillaient pour survivre et s'enrichir.

Il fut décidé que des seigneurs conduiraient les *routes* hors du royaume. Avec l'aide du comte Dauphin d'Auvergne, Jean (Jean III) le jeune comte d'Armagnac, négocia des traités en *Angoulêmeois*, *Agénois*, *Auvergne*, *Limousin*, *Périgord*, *Quercy* et *Rouergue*.

Il racheta des terres que les Anglais, Bretons et Gascons tenaient et avaient prises « *sous couleur et ombre de la guerre du roi d'Angleterre* ». En échange de ces accords, tous ceux qui rendaient châteaux, terres et biens, « *étaient devers le roi de France absous et nommés quittes* ».

Avant la lettre, cela avait des allures de « pragmatique sanction »...

La plupart des capitaines respectèrent la trêve. De part et d'autre certains en tirèrent bénéfice, et d'autres s'en estimèrent lésés. Ce fut le cas d'*Aymerigot Marchès*, important capitaine de *Routiers*, qui rompit la trêve pour se venger du comte d'Armagnac.

Cette absolution donnée par le roi de France s'accompagnait de sommes d'or et d'argent, mais « *ils s'obligeaient envers le comte d'Armagnac d'aller en Lombardie et lui aider à faire sa guerre* ».

« *Et tous se traient vers la rivière du Rhône et la rivière de Saône* » sous la conduite des ducs de Berry et de Bourgogne :

« Le duc de Berry et le duc de Bourgogne les souffraient bien en leurs seigneuries prendre vivres et pourvéances car moult en désiraient avoir la délivrance ».

« Environ la moitié du mois de mars furent ces gens d'armes et ces Routes assemblés et amassés, la greigneur partie en la marche d'Avignon, et comprenaient la rivière du Rhône, mouvant de Lyon sur le Rhône jusqu'en Avignon ; et se trouvaient bien en nombre jusques à 15 000 chevaux ».

« Ils convergeaient vers gués, bacs et ponts, notamment en la Dauphiné de Viane (Vienne)...

Jean, comte d'Armagnac, son frère et les chevaliers de leur alliance, vinrent voir le pape Clément et ses cardinaux au palais d'Avignon, et se mirent à son service contre les « tyrans lombards ». Ils demeurèrent là huit jours, le temps que leurs Routes traversent le Rhône.

Jean renvoya son frère Bernard garder leurs terres (dont Allègre) que risquait de convoiter le bouillant chevalier, le comte Gaston de Foix. Puis il chevaucha en direction du Piémont.



**Froissart** voit deux raisons aux chevauchées de Jean d'Armagnac.

**La première** est de « vider » les pays des Compagnies qui les pillent et les rançonnent. « Le royaume en était grandement nettoyé et les pays assurés où tels manières de gens et de pillards.

**La seconde** « était telle que pour aider sa soeur (Beatrix, épouse de Charles Visconti, seigneur de Parme) dont il avait grand pitié, de ce qu'on lui ôtait, et à son mari, son héritage et dont ils devaient vivre et tenir leur état. »

**Une troisième** aux yeux des Compagnons des Routes, mais qui n'échappait peut-être pas aux seigneurs et à Armagnac, était la richesse de la Lombardie « meilleur pays du monde (...) car Lombardie reçoit de tous côtés toute largesse de ce monde. Si sont Lombards de leur nature riches et couards ; nous y ferons notre profit. Chacun de nous qui sommes capitaines retournerons si riches que nous n'aurons que faire jamais de guerroyer. »

**Les Compagnies** commencèrent à piller la région de Turin.

Jean d'Armagnac avec ses Routes assiégea Aoste qui n'était pas défendue, puis marcha vers Alexandrie (Alessandria).

**Le duc de Milan**, Galeazzo Visconti, fit reconnaître que c'était faciliter la tâche des Routes que de laisser les villes sans artillerie ni défenses. Il conseilla de tendre des embusches et envoya Jacques del Verme et cinq cents lances couper le chemin d'Alexandrie. Il plaça trois cents lances en embuscade dans une large vallée, et les deux cents autres aux barrières de la ville.

**Dernier combat...**

**Jean comte d'Armagnac** s'attaqua avec cent lances à la troupe en embusche, qui recula petit à petit. Parvenus aux barrières, les deux cents lances restantes prirent en pince la bataille (les troupes) d'Armagnac. S'en suivit une mêlée où on ne se reconnaissait pas.

**Jean d'Armagnac** « fut si oppressé de chaud et si atteint qu'il ne se pouvait aider (...) et chut en très grand faiblesse (...) et se buta sur une aile hors de la bataille ; si nul n'entendait à lui (...).

« Et trouva assez près de là en une aulnaie un petit ruisseau d'eau courante (...).

« Il sentit l'eau en pied ainçois qu'il la vit, et lui fut avis proprement qu'il fût en paradis, et s'assit tout seul sur ce ruisseau sans que nul l'empêchât.

Quand il fut assis, à grand peine il ôta son bassinet (casque très enveloppant) et demeura à nue tête couverte d'une coiffe de toile ».

**Il se reposa**, plongea la tête dans l'eau et but « et commença à boire et reboire tant qu'il en valut pis, car en buvant cette eau froide la grand chaleur qu'il avait ne le laissait saouler ; et tant en but et à tel outrage que le sang du corps lui refroidit, et commença fort à entrer en faiblesse d'apoplexie et à perdre la force de ses membres et le mouvement de la parole ».

Personne ne savait où était le comte d'Armagnac.

Un peu partout les vaincus se rendaient et cessaient le combat « et jà en avait grand nombre de pris et de créantés qui se tenaient tout cois ni plus ne combattaient ».

**Un écuyer** « soudoyer (soldat) au seigneur de Milan » le trouva.

Il lui demanda de se nommer et de se rendre à lui. Armagnac ne put parler ni se lever, mais se rendit d'un geste de la main.

Des renforts aux Armagnac arrivant, le duc de Milan fit battre en retraite dans *Alexandrie*.



### **Le combat pris fin.**

Chacun ramena ses prisonniers dans son camp.

Jean d'Armagnac fut porté par l'écuyer à qui il s'était rendu, et par ses compagnons, dans la demeure du duc de Milan. On le dévêtit et le déposa sur un lit.

Les portes de la ville avaient été refermées.

On chercha partout le comte d'Armagnac.

« L'écuyer qui avait fiancé le comte d'Armagnac avait grand désir de savoir quel homme il tenait ». On demanda à un prisonnier écuyer d'honneur gascon s'il reconnaissait le jeune chevalier :

« Oil ! Je le dois bien connaître, c'est notre capitaine, monseigneur le comte d'Armagnac. »

L'écuyer lombard en fut réjoui et demanda à l'écuyer gascon s'il pouvait faire parler Armagnac.

Le comte était si mal qu'il ne pouvait parler.

On décida de le laisser se reposer pendant la nuit.

« Et cette propre nuit mourut le comte d'Armagnac par la manière que je vous recorde ».

**Del Verme** se servit des prisonniers pour répandre la nouvelle de la mort « en *Alexandrie* sur son lit » du comte d'Armagnac, « pour voir et scavoir comment ces gens se maintiendraient.

*Ils furent si ébahis en tout l'ost et si déconfits qu'ils le montrèrent, car ils n'avaient nul capitaine à qui ils pussent retraire ni qui fût chef de guerre...  
« Tantôt fut su en la ville d'Alexandrie que les Armagnac se déconfisaient d'eux-mêmes... »*



Tous les hommes de Pavie s'armèrent, montèrent à cheval et *issirent* en criant « *Pavie ! Au seigneur de Milan !* » Et les Armagnac « *se laissèrent prendre et occire ainsi que méchantes gens, et fut le butin et le conquêt moult grand pour les compagnons venus avec messire Jacques de la Verme* ». Butin et armures sont rentrés « *en Alexandrie par monts* », et les prisonniers poussés en avant « *comme bêtes* ».

**Et Henri Pourrat de dire** en guise d'épithaphe : « Ce comte d'Armagnac qui s'était mis en guerre pour sa soeur malheureuse, qui assiégeait les cités sans équipage de siège, et qui mourut sous le poids de ses armes au chaud du jour, quelle figure de ce qu'était devenue la chevalerie ! »

**Armes de la maison d'Armagnac :**

« d'argent au lion rampant de gueules, lampassé du même ».

D'après Tardieu, les armes initiales de la maison d'Armagnac furent écartelées à celles des Carlat-Forez au XVe s : 1 et 4 d'Armagnac ; 2 et 3 « de gueules au léopard lionné d'or » (Carlat-Forez).

